

UTILISATION DES DELEGATIONS DE COMPETENCES PAR LE MAIRE

Conformément à la délibération du 7 avril 2014, le Maire informe l'assemblée qu'il a utilisé la délégation de compétences que le Conseil Municipal lui a accordée en vertu de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Déclarations d'Intention d'Aliéner :

- Vente Kieffer / Diedo : section 32 parcelle 439/82 : 612 m²
- Vente Schilling/Thiery – Beaumenuil : section 01 parcelle 65 : 460 m²

ENFOUISSEMENT DES RESEAUX RUE PRINCIPALE : AUTORISATION DE DEMARRAGE DES TRAVAUX ET DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS

Le conseil municipal autorise la mise en souterrain tous les réseaux (encore aériens à ce jour) dans la portion rue Principale entre la mairie et la route de Rouffach pour un montant estimatif à charge de la commune de **40 130 €**

Il approuve le plan de financement prévisionnel présenté et sollicite l'attribution et le versement du Fonds de Concours correspondant aux exercices 2017, 2018 et 2019 pour financer cette opération

FISCALITE : VOTE DES TAUX 2019

Le conseil municipal décide de ne pas augmenter les taux ils s'élèvent respectivement à :

Taxe d'Habitation (TH) :	7.22 %
Taxe Foncière Bâti (TFB) :	7.62 %
Taxe Foncière Non Bâti (TFNB) :	43.62%

Le montant des taxes attendues s'établit comme suit :

Taxe d'habitation	67 854 €
Taxe foncière	50 856 €
Taxe foncière (NB)	11 516 €

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Antoine ALBRECQ, Adjoint, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2018 dressé par Monsieur Jean-Pierre WIDMER, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré n'émet aucune observation et lui donne acte de la présentation du compte administratif lequel peut se présenter comme suit :

Sections	Résultats à la clôture de l'exercice précédent		Affectation	Opérations de l'exercice		Résultats	
	Déficits	Excédents		Mandats émis	Titres émis	Exercice	Cumulé
Fonctionnement		89 379,63		413 625,13	454 267,28	40 642,15	119 355,46
Investissement	-666,32		10 666,32	173 339,72	269 603,54	96 263,82	95 597,50
TOTAUX		88 713,31	10 666,32	586 964,85	723 870,82	136 905,97	214 952,96

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION

Le Conseil municipal vote le compte de gestion 2018 après avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

AFFECTATION DES RESULTATS

Le Conseil Municipal, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2018 décide d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2018 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2018 : EXCÉDENT	119 355,46
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	0.00
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	119 355,46
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCEDENT	95 597,50

BUDGET PRIMITIF 2019

Le Conseil municipal vote les crédits nécessaires à la couverture des dépenses de fonctionnement et d'investissement et arrête la balance comme suit :

Section de fonctionnement : dépenses et recettes	:	470 500,00 €
Section d'investissement : dépenses et recettes	:	238 797,50 €

Le budget est voté par chapitre pour les deux sections.